

## Permis concernant la durée du travail octroyés

---

### Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 14-001172 / 52016629  
ABB Sécheron SA, 1217 Meyrin  
Bobinage transformateurs de traction.  
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques  
18 H  
01.05.2014–30.04.2017 (Renouvellement)

### Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche) (art. 14 et 15 OLT 1)

- 14-001193 / 8616657  
J.P. Morgan (Suisse) SA, 1204 Genève  
Support-maintenance informatique  
(équipe Business Aligned Infrastructure Network)  
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques  
30 H  
01.03.2014–28.02.2017 (Renouvellement)

### Permis de travail du dimanche et durant les jours fériés (art. 19 et 20a LTr)

- 14-001134 / 66055964  
LBG Hôtels Services SA, 1816 Chailly-Montreux  
Traitement du linge (transports, lavage, repassage, conditionnement)  
et logistique pour l'hôtellerie  
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques  
11 H, 30 F  
01.05.2014–30.04.2017 (Renouvellement)

### Permis de travail en continu (art. 24 LTr, art. 36 à 38 OLT 1)

- 14-001162 / 63095732  
MERCK SERONO SA, 1804 Corsier-sur-Vevey  
Production et développement Biotech  
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques  
24 H  
01.02.2014–31.01.2017 (Renouvellement)

- 14-001191 / 66277171  
Huntsman Advanced Materials (Switzerland) GmbH, 1870 Monthey  
Secteur Contrôle Qualité  
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques  
9 H, 1 F  
01.01.2014–31.03.2015 (Nouveau permis)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

*Voies de droit*

Conformément aux art. 44 ss PA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Kreuzackerstrasse 12, Case postale, 9023 Saint-Gall, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter les pièces sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Holzikofenweg 36, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

11 juin 2014

Secrétariat d'Etat à l'économie:  
Direction du travail